

ASSEMBLÉE NATIONALE
12 mai 2015

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2736)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 207

présenté par
Mme Buis

ARTICLE 19 DUODECIÉS

Compléter l'alinéa 6 par les mots :

« et le mot : « duquel » est remplacé par le mot : « où ». »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.